

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT  
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le mardi 4 juillet 2017 à 10 heures 30, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 14 juin 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion  
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale  
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes agglomération, délégué à la culture, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de Provence Alpes agglomération.  
Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général ;  
Madame Christine JOLY, directrice administrative ;  
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint ;  
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA.

**Etaient absents excusés :**

Madame Sophie BALASSE, Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture  
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération  
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale

## Délibération n° D-2017-14

### **OBJET : Droits d'inscriptions 2017 – 2018**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

**Vu** la délibération n° D-2017-10 du 23 mai 2017 relative à la modification des droits d'inscription pour l'année scolaire 2017 – 2018.

### **Exposé des motifs –**

Suite à l'adoption de la nouvelle grille de tarifs lors du comité syndical du 23 mai, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes :

- pour les élèves inscrits en cycle 2 et 3 en cours collectifs, exonération de la majoration de 10 % ;
- pour les étudiants de 18 ans et plus, exonération de la majoration appliquée aux adultes inscrits en cycles ;

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

**D'approuver** l'exonération de la majoration de 10 % pour les élèves inscrits en cours collectifs cycles 2 et 3 ;

**D'approuver** l'exonération de la majoration «adultes inscrits en cycles pour les étudiants de 18 ans et plus pouvant justifier d'un certificat de scolarité ;

**D'approuver** la modification du règlement des inscriptions intégrant ces deux exonérations ;

**D'autoriser** la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait à Digne-les-Bains le 4 juillet 2017.  
La Présidente du syndicat mixte de gestion,

Brigitte REYNAUD.



## Modifications des droits d'inscriptions 2017 – 2018

Cursus par inscription	QF à partir de	QF de 2 000 à 2499	QF de 1 660 à 1 999	QF de 1 420 à 1 659	QF de 1 220 à 1 419	QF de 1 050 à 1 219	QF de 850 à 1 049	QF de 620 à 850	QF de 400 à 619	QF c
	de 2 500									moir de 3'
Collectivités adhérentes	405 €	390 €	375 €	355 €	325 €	285 €	235 €	190 €	150 €	115
Collectivités non-adhérentes	587 €	566 €	544 €	515 €	471 €	413 €	341 €	276 €	218 €	167
Hors département	810 €	780 €	750 €	710 €	650 €	570 €	470 €	380 €	300 €	230

Calcul du quotient familial =  $\frac{\text{revenu fiscal de référence}}{(12 \text{ mois} \times \text{nombre de parts})}$

Majorations par inscription	Majoration cycles 2 et 3 sauf pour les cours collectifs	Discipline supplémentaire	Majoration adultes cycle sauf pour les étudiants
Collectivités adhérentes	10%	84 €	25 €
Collectivités non-adhérentes	10%	126€	37 €
Hors département	10%	188 €	50 €

Cours collectifs	Département	Hors département
Ateliers	207 €	310 €
Jardin, Eveil	124 €	186 €
Eveil et parcours coordonné	163 €	244 €
Atelier pratique amateur/trimestre	63 €	94 €

